

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la nouvelle école de Kite "**Xtrem Kitesurf Doussard**" vient d'être officiellement affiliée à la fédération Kite de la **FFVL** sous le numéro **0392W**.

Nos moniteurs qualifiés **FFVL** et **ESF** auront le plaisir de vous encadrer dans l'apprentissage et la pratique du Kite, que ce soit sur l'eau ou sur neige, **sous la Charte EKF** (Ecole de Kite Français).

Les stages de niveau débutant et de perfectionnement se feront dans la région selon la météo, mais aussi lors de voyages que nous organiserons en France, Italie, Egypte et autres destinations de rêve pour la pratique du Kite.

**La licence FFVL ou un titre de permission est obligatoire pour accéder aux services de l'école FFVL** et vous couvre en **Responsabilité Civile** (RC) pour les dommages que vous pouvez occasionner aux autres.

L'option **Individuel Accident** (IA) vous couvre pour les dommages corporels que vous êtes susceptibles de vous causer à vous-même ainsi que le préjudice pécuniaire qui en découle suite à l'arrêt momentané de votre activité professionnelle. Cette option n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée.

**Pour les pratiquants autonomes non affiliés à la FFVL, vérifiez avec vos assurances** que votre RC prend en charge la pratique du Kite. Si ce n'est pas le cas, nous vous recommandons de prendre votre Licence « primo licencié » FFVL annuelle. Pour information vous êtes dans l'**obligation d'avoir une couverture RC** pour toute activité voir Article 1384 du code civil.

**Cette licence FFVL est importante pour notre activité** car en plus de vous couvrir pour la RC, elle donne du poids aux personnes qui nous représentent et qui cherchent à défendre les intérêts de notre sport face aux autorités locales, régions, préfectures, mairies, station de ski, plages, etc..

Vous retrouverez tous les tarifs et les options d'assurances complémentaires sur les liens de la **FFVL** ci-dessous.

**Code école : 0392W - XTREM AVENTURES ANNECY - XTREM KITESURF**

**Voici les différentes possibilités :**

1) Si vous êtes pratiquant autonome et que vous n'avez jamais pris de Licence en 2020, il convient de souscrire à la Licence « Primo Licencié » : 43,50€. [https://intranet.ffvl.fr/ffvl\\_licenceonline/pre\\_rempli/NEW/14188/12/1302](https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline/pre_rempli/NEW/14188/12/1302)

2) Si vous êtes pratiquant autonome et que vous aviez déjà une Licence en 2020, vous souscrirez la licence « Pratiquant » : 53,50€. [https://intranet.ffvl.fr/ffvl\\_licenceonline/pre\\_rempli/NEW/14188/12/1305](https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline/pre_rempli/NEW/14188/12/1305)

3) Si vous pratiquez uniquement en école, encadré par un moniteur licencié, vous souscrirez la Licence « Activité encadrée en école » : 22,50€. Celle-ci pourra ensuite être transformée en Licence pratiquant dès que vous serez pratiquant autonome. [https://intranet.ffvl.fr/ffvl\\_licenceonline/pre\\_rempli/NEW/14188/12/1363](https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline/pre_rempli/NEW/14188/12/1363)

Dans les 3 cas, il faut avoir un **Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Kite de moins de 1 an**. Ce certificat médical n'est demandé qu'à la première souscription. Un formulaire santé est à remplir au moment du renouvellement de vos Licences / Assurance FFVL.

Pour les cours et stages de Kite ponctuels, l'école a la possibilité de faire des titres de participation avec assurance (certificat médical non obligatoire) :

1) « Stage 9 jours » : 18 € [https://intranet.ffvl.fr/ffvl\\_licenceonline/pre\\_rempli/NEW/14188/12/1316](https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline/pre_rempli/NEW/14188/12/1316);

2) « Journée contact Kite » (2 jours) : 5,50€; Seule l'école peut l'émettre. Contactez Jérémy Fautrelle : 0664002492.

Nb: Il est possible de transformer le titre de participation « stage de 9 jours » en Licence annuelle dans les 2 mois avec un certificat médical et en complétant la différence tarifaire.

A très bientôt pour vous faire partager notre passion et voyager ensemble !

Sportivement, l'équipe de Xtrem Kite Doussard



Lien direct sur le descriptif des licences et assurances FFVL  
<https://federation.ffvl.fr/pages/licences-assurances>

